

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'Yonne

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 8

Votants : 11

Date de convocation :
14 Février 2023

Date d'affichage :
14 Février 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEGARDEAU**

Séance du 01 Mars 2023

L'An deux mille vingt-trois, le premier mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pascal BARBERET, Maire.

Présents : Pascal BARBERET, Dominique MOREL, Jean-Louis MANGIN, Serge SAUVAGERE, Gérard NIMSGERN, Jean-Pierre SINDONINO, Céline PARIS, Romain BELIGAT,

Absents excusés : Christine SIGONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre SINDONINO), Élisabeth NOYEMIAN (pouvoir à Dominique MOREL), Séverine TROMPARENT (pouvoir à Céline PARIS), Céline PORTOLES, Clémence HARNIST, Justin SAFFROY

Secrétaire de séance : Gérard NIMSGERN

PARTICIPATION FINANCIERE AU DISPOSITIF « SAVOIR ROULER A VELO » POUR LA CLASSE DE CM
Délibération n° 2023-02

Les élèves de la classe de CM2 peuvent bénéficier de la piste mobile d'éducation routière de l'Association Prévention Routière (APR) partenaire référencé auprès du Ministère de la Jeunesse et du Sport au niveau du « Savoir Rouler à Vélo » (SRAV) et ainsi se sensibiliser et se former au bien vivre ensemble sur l'espace de mobilité.

Afin de valider le passage de la piste dans notre commune, un engagement de versement d'une subvention de 150 € par classe formée doit être approuvé par le conseil municipal.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **VALIDE** le versement d'une subvention de 150 € à l'APR

Fait et décidé les jour, mois et an que dessus.

Ont signé tous les membres présents.



Le Maire,

Pascal BARBERET